



Programme Local de Prévention, année 5, Calitom

Carte d'identité de l'acteur et son territoire

	Calitom Ze la Braconne - C 16600 MORNAC 05 45 65 82 50 alatour@svdmcharente.com www.calitom.com	
	Type de territoire Habitants Code SINOE	RURAL dispersé 247339 5839 (voir la fiche SINOE)
	Redevance Spéciale Tarification Incitative	non non

Carte d'identité du programme

Animateur	François Filippi					
Première année de réalisation	2010					
Nombre d'années réalisées	5					
Etat d'avancement						
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Terminé
Diagnostic Elaboration	Mise en oeuvre					Fin

Dernière actualisation de la fiche 18/04/2017

Les performances du programme

Indicateurs		Valeurs pour 2009	Objectifs pour la fin du programme	Valeurs réalisées				
				2010	2011	2012	2013	2014
Production de déchets en kg/hab	OMA	318	296	312	309	303	303	299
	DMA	584	545	580	580	548	550	570
Nombre d'équivalents temps plein de l'équipe projet			12	9	10	10	11	11
Nombre de partenaires mobilisés			100	5	15	25	350	350
Nombre de relais mobilisés			200	2	9	22	183	390
Coût annuel du programme par habitant				1,7	2,9	2,82	3,05	3,34
Coût aidé annuel de gestion des déchets par habitant				101,83	101,43	103,12	112,57	116,88

Mobilisation des acteurs du territoire

Partenariat mis en oeuvre

Témoignage de l'association des « Jardiniers Charentais »

« Notre association, Jardiniers de France de la Charente, devenue depuis peu les Jardiniers Charentais, est partenaire depuis 2009 avec Calitom et constitue l'un des premiers partenariats de la collectivité dans le cadre du Programme Local de Prévention.

Des services nouveaux ont pu se mettre en oeuvre : service de broyage à domicile pour les adhérents, ateliers sur le compostage et le jardinage pour le grand public.

Cette collaboration gagnant-gagnant a permis d'une part à notre association de mieux se faire connaître auprès des charentais et à Calitom, de pouvoir compter sur une poignée de bénévoles convaincus pour relayer les messages sur la prévention des déchets et le jardinage au naturel. Aujourd'hui, nous sommes 115 adhérents dans notre association pour relayer les conseils pratiques.

De plus, notre présence aux côtés de Calitom sur de nombreuses manifestations, a permis de diversifier notre discours et de rencontrer d'autres acteurs du développement durable avec lesquels nous avons pu échanger et mettre en place de nouvelles actions.

Plus qu'un partenariat technique et financier, c'est une belle aventure humaine qui s'est construite avec ce programme de prévention. »

La Présidente, Colette AUPY.

Action éco-exemplaire réalisée par la collectivité

Témoignage de Laëtitia Darenne, Responsable pôle QHSE Calitom

« En 2013 et 2014, Calitom a travaillé notamment sur la réduction de l'utilisation de produits dangereux, en privilégiant l'achat de produits éco-labellisés. Ainsi sur ces 2 années les produits d'entretien achetés sont à 70% des écolabels (22% en 2012) et à 93% des produits non-dangereux (40% en 2012). De plus, l'utilisation de produits éco-labellisés est désormais imposée dans les marchés d'entretien des sites. Enfin, un plan de gestion des espaces verts a été rédigé afin de réduire l'utilisation d'herbicide ; la consommation d'herbicide est ainsi passée de 60 litres en 2012 à moins de 40 litres en 2014. »

Les actions du programme

Nombre d'actions prévues dans les 5 thèmes

Thème	Nombre d'actions	Exemple d'action
Sensibiliser les publics à la prévention	1	Réseau de volontaires "Jardinons nos territoires"
Eco-exemplarité de la collectivité	1	Démarche globale de prévention qualitative
Actions emblématiques nationales	1	Plus Belle Ma Poule
Evitement de la production de déchets	1	Promotion des changes lavables - opérations bébés témoins
Prévention déchets entreprise et déchets dangereux		

[Voir les 3 fiches action OPTIGEDE de l'acteur réalisées dans le cadre de ce programme](#)

Le regard de l'ADEME

Dès 2005, le Syndicat départemental Calitom s'engage, comme d'autres territoires précurseurs, dans une politique de prévention des déchets et recrute un chargé de mission dédié à l'animation des actions. Très rapidement, la prévention se développe, d'abord avec la mise en oeuvre dès 2008, d'un vaste programme d'accompagnement du compostage domestique, puis la construction avec les acteurs départementaux d'outils de sensibilisation du grand public à la prévention des déchets dangereux, pour finalement prendre la forme d'un Programme local de prévention, signé avec l'ADEME fin 2009. Compte tenu de la nécessité de développer des actions de proximité essentielles au changement de comportement, Calitom a su déployer, organiser et former les moyens humains dédiés à sa politique territoriale au travers de la mise en place d'un service d'animation des territoires. L'animation ainsi développée sur le sujet de la prévention a permis de relayer sur tout un département une culture commune sur le sujet, de mobiliser de nombreuses structures, monter des partenariats spécifiques et d'engager un réel changement des pratiques. aujourd'hui Calitom et les acteurs du territoires poursuivent leurs engagements de réduction de déchets a travers d'un programme Zéro gaspillage, zéro déchets.

[Cécile FORGEOT, Direction Régionale Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes](#)
cecile.forgeot@ademe.fr



Fiche Programme Local de Prévention réalisée sur le site

www.optigede.ademe.fr

Les informations de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur